

Initiatives ministérielles

Un certain nombre de députés se demandent s'il convient que le commissaire fasse partie du Bureau du vérificateur général. Mon collègue de Simcoe-Centre a signalé que, dans son rapport, le comité demandait un bureau distinct. Cependant, je pense qu'il convient de répéter les raisons données par la ministre de l'Environnement. Le vérificateur général vérifie déjà le bilan environnemental des ministères fédéraux, bien qu'après coup.

Le commissaire va renforcer l'efficacité du vérificateur général sur le plan environnemental et s'assurer qu'on accorde une plus grande place à l'environnement dans ses vérifications. La commission aura une crédibilité accrue en tant que bureau expert, respecté et indépendant du gouvernement. C'était une partie importante du mandat du commissaire.

Étant donné que le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un programme d'austérité et à offrir des services abordables, il semble préférable de renforcer un organisme existant, plutôt que d'en créer un nouveau, tout à fait distinct.

Enfin, on va financer les activités du commissaire à partir des ressources existantes.

J'ai beaucoup aimé parler de l'environnement. Je souscris au principe du développement durable et de la protection de l'environnement. J'attends avec impatience le premier rapport de notre commissaire, qui qu'il soit.

[Français]

M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ): Madame la Présidente, nous nous entretenons du développement durable et c'est une chose importante. En effet, il ne faut pas polluer les eaux dans lesquelles nous voulons nager ou que nous voulons boire, au risque de s'empoisonner; il ne faut pas polluer l'air, au risque de s'intoxiquer.

Il faut mettre en place des mesures pour s'assurer que les générations qui suivront et pas seulement les générations qui suivront mais aussi nous-mêmes serons en mesure de bien apprécier cette nature, ce monde qui nous entoure et de pouvoir en jouir pleinement.

• (1800)

On parle d'un vérificateur à l'environnement, et je dis oui, l'idée est intéressante, mais je ne peux m'empêcher d'avoir quelques hésitations. J'aimerais les partager avec vous, et sans aucun doute que mon honorable collègue pourra ensuite répondre à mes craintes.

Vous le savez, madame la Présidente, nous avons déjà un vérificateur général qui, année après année, bon an mal an, nous présente un rapport élaboré sur les déficiences administratives du gouvernement fédéral. Dieu sait que ce rapport n'est pas mince; c'est une joyeuse brique que le vérificateur nous présente année après année.

Si on sentait qu'à la présentation de ce rapport, il y avait effectivement non seulement une volonté d'obtenir des résultats, mais que les résultats étaient effectivement là, qu'il y avait livraison des résultats, à ce moment-là, je me dirais: Voilà, la vérification fonctionne; nous mettons en place des mécanismes où le gouvernement

est responsable devant la population et le gouvernement rectifie la course lorsqu'il y a lieu de le faire.

Mais ce n'est pas vraiment le cas. Je pense au commissaire aux langues officielles. Étant vice-président de ce comité mixte, j'ai maintes fois eu à déplorer le fait que le commissaire, malgré ses bons efforts, n'obtenait pas toujours les résultats qu'il escomptait. Même que récemment, au mois de février dernier, le commissaire aux langues officielles a vu son budget réduit. Il n'est pas le seul, beaucoup d'organismes gouvernementaux et de ministères sont dans cette situation, mais cela ne l'aide pas à faire son travail.

Alors bien sûr, mon honorable collègue indique que le vérificateur à l'environnement sera en mesure de pointer des déficiences, mais ce n'est pas assez. Savoir que les choses vont mal, c'est déjà un premier pas dans la bonne direction, mais ne pas être en mesure de faire quelque chose, ne pas avoir la volonté de faire quelque chose, alors là, c'est plus grave.

Est-ce que nous serons, et c'est l'essentiel de ma question, à nouveau devant une situation où, bien informés des correctifs à apporter, nous devons à nouveau déplorer le fait que ces correctifs ne soient pas apportés? Peut-être que mon honorable collègue peut répondre à ma préoccupation.

[Traduction]

M. Finlay: Madame la Présidente, je rappelle au député qu'il faut marcher avant de courir. Rome ne s'est pas bâtie en un jour. On a réduit les budgets de tous les ministères, sauf deux.

Dans le budget de l'an dernier, le seul ministère qui n'ait pas été frappé très durement était celui de l'Environnement. Cette année, c'était le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Un grand nombre d'autochtones ont besoin d'une aide plus considérable.

Comme le député, je crains que nous ne fassions pas tout ce que nous devons faire, ou tout ce que nous pouvons faire. C'est précisément pourquoi nous avons besoin du commissaire. La fonction du vérificateur général consiste à vérifier ce qui s'est déjà fait. La fonction du commissaire, c'est d'agir avant que les choses se fassent pour tenter d'éviter les échecs.

Je n'ai pas de baguette magique. Nous sommes incapables de faire tout fonctionner d'un coup, mais nous pouvons au moins essayer, si nous comprenons tous la nature du problème et le but à atteindre.

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.): Madame la Présidente, j'ai suivi avec intérêt l'intervention du député. Je voudrais qu'il précise un ou deux points.

Il a dit que le Canada était le plus grand producteur de déchets du monde. Je voudrais savoir d'où il tient cette information et comment il en est arrivé à soutenir que, de tous les pays, le Canada était le plus grand producteur de déchets. Je suis persuadé que tous les Canadiens voudraient en savoir plus long. Il pourrait donc nous communiquer les données scientifiques et expliquer comment il est arrivé à cette conclusion.